

dant de faire une pression auprès du Gouvernement et surtout auprès du ministre de l'Immigration pour que l'on accorde les mêmes avantages, les mêmes faveurs et la même assistance aux citoyens de l'est du Canada qui désirent aller s'établir dans l'ouest que ceux accordés aux immigrants d'Europe. Si on donnait la même assistance aux citoyens de l'est du Canada afin de leur permettre de se rendre dans l'ouest, nos gens ne demanderaient jamais l'adoption d'une résolution semblable à celle que nous discutons aujourd'hui, parce que les citoyens de l'est du Canada sont des citoyens fiers et indépendants qui ne comptent que sur le travail de leurs deux bras ou le travail de leur cerveau pour gagner leur vie, et qui ne s'en remettent pas au Gouvernement pour les faire vivre, eux et les membres de leurs familles.

Pour assister les immigrants d'Europe, nous dépensons déjà des montants très considérables afin de leur rembourser une partie de leurs frais de transport et de les conduire jusque dans l'ouest. On leur fait même des prêts afin de leur permettre d'acheter des terres, des instruments agricoles, et tout ce dont ils ont besoin pour s'établir sur la terre et devenir colons. Monsieur le président, étant donné toutes ces dépenses que nous devons faire pour l'immigration, étant donné toutes les dépenses que nous devons faire en outre pour venir en aide à nos concitoyens des provinces maritimes qui prétendent avoir grand besoin que le Gouvernement les secoure dans leur misère, étant donné les déboursés que nous avons à faire pour payer notre dette de guerre, pour venir en aide à ceux qui ont souffert sur les champs de bataille où ailleurs à la suite de la guerre, pour développer les ressources naturelles de ce pays, je dis que le temps n'est pas encore venu et que le pays n'a pas encore les moyens de fournir les montants additionnels que demanderait la mise en vigueur d'une loi basée sur une résolution de ce genre.

On nous dit: il n'est pas question que le Gouvernement se charge de toutes les dépenses que nécessiterait l'adoption de cette résolution. Très bien. Mais, quand même, si on fait contribuer les bénéficiaires au fonds de cette assurance projetée, il n'en reste pas moins

vrai que la plus grande partie de l'argent qui constituera ce fonds d'assurance viendra du trésor du Gouvernement du Canada. Dans le comté que j'ai l'honneur de représenter et dans la province de Québec en général, nous n'avons pas besoin d'une résolution de ce genre-là, nous n'avons pas besoin de la mise en vigueur d'un projet d'avances gouvernementales pour nos malades, pour nos chômeurs, et pour les gens qui sont dans la misère. Et pourquoi, monsieur le président? Parce que, dans le comté de Bellechasse et dans la province de Québec, nous sommes de bons chrétiens et nous pratiquons la maxime du Christ: "Aidez-vous les uns les autres." Nous ne sommes pas riches, dans mon comté, mais il n'y a pas de misère. Tous nos citoyens sont de braves gens qui vivent bien; et si, par hasard, quelqu'un de nos voisins tombe dans la misère, est malade, ou manque de travail, ses amis mettent la main dans leurs poches et lui aident à passer les mauvais jours. Je ne veux pas dire que nos amis de l'ouest sont moins bons chrétiens que nous, mais il me semble que s'ils pratiquaient, comme nous le pratiquons dans la province de Québec, ce précepte évangélique: "Aidez-vous les uns les autres", ils ne viendraient pas maintenant devant cette Chambre demander au Gouvernement de remplir leurs obligations personnelles, les obligations qu'ils devraient remplir eux-mêmes envers leur prochain.

Monsieur le président, il est temps qu'il y ait une réaction contre cette tendance de mettre tous les fardeaux, fardeaux de la société, fardeaux des individus, sur le dos du Gouvernement; il est temps que l'on réagisse contre ces appels continuels au trésor public en faveur de tel ou tel projet plus ou moins fantaisiste, plus ou moins bien conçu, plus ou moins bien mûri; il est temps que l'on réagisse contre ces projets, qui n'ont pour résultat que d'augmenter la dette du pays, alors que nos finances sont dans l'état où elles se trouvent à l'heure actuelle.

(La séance est levée à six heures, sans que la question soit mise aux voix, conformément au Règlement.)